

Image not found or type unknown



Nomination mandataire unique AGE SCI

Par **LHR**, le **17/07/2024** à **16:08**

Bonjour

Dans le cadre d'une SCI familiale devenue sans activité et devant être dissoute et liquidée, peut-on nommer un mandataire de parts indivises (70 parts sur 250, les 2 associés détenant chacun 90 parts en pleine propriété) parmi les indivisaires aux termes même de l'AGE qui doit décider la dissolution (puis de même pour l'AGE qui constatera la clôture de liquidation) ?

Vous remerciant par avance pour votre retour.

Par **Pierrepauljean**, le **17/07/2024** à **18:01**

bonjour ?

Merci de penser à saluer